Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 132 (1987)

Heft: 5

Vereinsnachrichten: Communiqué

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

où ils doivent pouvoir chacun exercer un commandement pendant plusieurs mois. Si l'on s'appuie sur les normes suisses, à défaut de connaître les normes belges, (nous avons 1 officier pour 14 sous-officiers et soldats), la Belgique a besoin (pour encadrer les 60 000 réservistes ne servant pas simplement à compléter les unités d'active) de 4300 officiers, dont vraisemblablement 4000 de réserve. Il en faut donc former 500 par an, s'ils restent incorporés pendant 10 ans (en tenant compte des «déchets» annuels inévitables). Ce n'est pas une petite tâche!

8.4 Le Ministre de la Défense nationale annonce dans le Livre blanc que le nombre de jours de service pour l'instruction des réservistes est inférieur à ce qu'il souhaiterait. Il indique plus loin que «néanmoins, pour 1985, plus de 325 000 hommes/jour de rappels sont encore prévus». Si l'on ne fait pas le détail et défalque 25 000 jours pour des cours de cadres, cela donne un peu plus de 4 jours/ par an, ou 13 homme (2 semaines) tous les 3 ans... Mais le Ministre dit bien «sont encore prévus». On ne sait si les prévisions ont été entièrement réalisées.

D. Bo.

COMMUNIQUÉ

Assemblée générale AVIA-DCA à Lausanne samedi 27 juin 1987 dès 10 heures, suivie d'un déjeuner sur un bateau CGN, de la visite du Château de La Sarraz et du Musée du Cheval ainsi que d'un bal dans le cadre somptueux de l'Hôtel Beau-Rivage - Palace.

Les membres de l'AVIA-DCA reçoivent une invitation de leur section durant le mois de mai. Les non-membres sont cordialement invités et s'adressent auprès du Lt Claude Gavin, route d'Yverdon 8, 1005 Moudon.

Le livre de l'histoire de la DCA (version allemande), édition mise à jour, peut être commandé à l'adresse suivante:

AVIA-DCA romande, B.P. 51, 1001 Lausanne au prix de Fr. 20.— (port inclus).